



Municipalité de Montilliez

Tél. 021 881 49 12 - courriel : greffe@montilliez.ch

A V I S

En application de la législation sur la protection des arbres (art. 6 LPNMS), la Municipalité porte à la connaissance du public la demande d'abattage suivante :

1 bouleau

sis sur la commune de Montilliez, à Poliez-le-Grand, parcelle 152, chemin de l'Eglise 9, propriété de M. Michel Lambelet.

Cet arbre sera remplacé par un érable nain.

Le dossier peut être consulté au greffe municipal durant ses heures d'ouverture.

Toutes remarques ou oppositions peuvent être déposées par écrit auprès de la Municipalité d'ici au 17 janvier 2026 dernier délai.

La Municipalité

Poliez-le-Grand, le 18 décembre 2025